



# VILLE DE LA QUEUE EN BRIE

Département du Val de Marne

Cabinet du Maire  
JJD/VB – N°113-11

ASSURANCE MALADIE VAL DE MARNE  
Monsieur le Président  
CPAM DU VAL DE MARNE  
94031 CRETEIL CEDEX

La Queue en Brie, le 7 novembre 2011

Monsieur le Président,

Votre Directeur de la relation client et des prestations vient de m'informer de la suppression de la permanence de l'agent de l'assurance maladie tenue mensuellement à l'Hôtel de Ville.

Cette décision est un nouvel éloignement du service public des familles caudaciennes, ce qui n'est pas acceptable au regard des difficultés déjà rencontrées dans leur vie quotidienne.

Je vous demande, Monsieur le Président, de reconsidérer votre décision et de réinstaller cette permanence mensuelle à l'Hôtel de Ville.

Je vous remercie de votre attention.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Jacques DARVES

Maire de La Queue-en-Brie  
Vice-Président de la Communauté  
d'Agglomération du Haut-Val-de-Marne